

Réunion restreinte du 13 avril 2022

P.V. n° 22

Président : M. DEMARET.

Présents : MM. HUS - LEYGE.

Administratifs : MM. VALLET – MOUTHAUD.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 100 euros.

CHAMPIONNATS

U19 REGIONAL 1

Match n° 23399158 – Poule A – C.O. Cerizay / O.F.C. de Ruelle du 10/04/2022

Courriel de l'O.F.C. de Ruelle du 08/04/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'O.F.C. de Ruelle.**

Amende de 47 euros pour forfait à l'O.F.C. de Ruelle (1^{er} forfait).

U18 REGIONAL 2

Match n° 23399702 – Poule A – G.J. E.S. Pays Mauléonnais / La Ligugéenne Ent. du 09/04/2022

Courriel de la Ligugéenne du 08/04/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de la Ligugéenne Ent.**

Amende de 47 euros pour forfait à la Ligugéenne (1^{er} forfait).

Match n° 23399792 – Poule B – U.S. La Bastide Limoges / Tulle Football Corrèze du 09/04/2022

Courriel de Tulle Football Corrèze du 08/04/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de Tulle Football Corrèze.**

Amende de 47 euros pour forfait à Tulle Football Corrèze (1^{er} forfait).

Match n° 23399969 – Poule D – F.C. Lescarien / J.S. Teichoise du 09/04/2022

Courriel du F.C. Lescarien du 08/04/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du F.C. Lescarien.**

Amende de 47 euros pour forfait au F.C. Lescarien (2^{ème} forfait).

U17 REGIONAL 2

Match n° 23400333 – Poule A – S.C. St-Jean d'Angély / R.C. Parthenay-Viennay du 09/04/2022

Courriel du R.C. Parthenay-Viennay du 09/04/2022 à 10h18 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du R.C. Parthenay-Viennay.**

Amende de 47 euros pour forfait au R.C. Parthenay-Viennay (1^{er} forfait).

U16 REGIONAL 2

Match n° 23732654 – Poule C – F.C. Martignas Illac / U.S. Lormont du 19/02/2022

La commission prend note du P.V. de la C.R. de Discipline du 07/04/2022 qui **donne match perdu aux deux clubs sans point de pénalité sur le score de 3-0.**

Match n° 23732824 – Poule D – Elan Boucalais / S.A.G. Cestas du 09/04/2022

Courriel du S.A.G. Cestas du 09/04/2022 à 10h39 informant de son forfait.

Ce courriel a été envoyé à l'adresse courriel competitions@aquitaine.fff.fr qui n'est plus active depuis 2017.

La Commission déclare le **forfait du S.A.G. Cestas.**

Amende de 47 euros pour forfait au S.A.G. Cestas (1^{er} forfait).

U15 REGIONAL 1

Match n° 23401429 – Poule A – Stade Poitevin F.C. / F.C. Périgny du 09/04/2022

Courriel du F.C. Périgny du 08/04/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du F.C. Périgny.**

Amende de 47 euros pour forfait au F.C. Périgny (1^{er} forfait).

U15 REGIONAL 2

Match n° 23401789 – Poule A – G.J. C.O. Cerizay Interbocage / G.J. Sud Saintonge du 09/04/2022

Courriel du G.J. Sud Saintonge du 08/04/2022 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du G.J. Sud Saintonge.**

Amende de 47 euros pour forfait au G.J. Sud Saintonge (2^{ème} forfait).

U14 REGIONAL 2

Match n° 24131824 – Poule D – U.S. Lormont / F.C. Vallée du Lot Villeneuve sur Lot du 09/04/2022

Courriel du F.C. Vallée du Lot Villeneuve sur Lot du 09/04/2022 à 09h45 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du F.C. Vallée du Lot Villeneuve sur Lot.**

Amende de 47 euros pour forfait au F.C. Vallée du Lot Villeneuve sur Lot (1^{er} forfait).



Prochaine réunion plénière : le lundi 2 mai 2022 à 14h00 à Puymoyen.

Le Président,
Patrick DEMARET
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 14/04/2022 par la Secrétaire Générale, Madame Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.